

Déchets volumineux, un problème encombrant !

A LA UNE / ROYAN / Publié le 24/04/2017 à 3h36.



▲ Les déchetteries de la Cara sont strictement réservées aux particuliers. ©ARCHIVES «SUD OUEST»

PREMIUM

La Ville propose un ramassage gratuit des encombrants. L'Agglomération, qui a la compétence de la collecte des déchets, ne voit pas l'initiative d'un très bon œil.

NATHALIE DAURY-PAIN

royan@sudouest.fr

Prendre sa voiture pour aller jeter son vieux matelas ou des palettes de bois, ce n'est pas toujours une partie de plaisir. Surtout pour une population âgée ou qui n'a pas de moyen de locomotion. Forte de ce constat, la Ville de Royan propose à ses habitants un ramassage des encombrants mensuel et gratuit depuis six mois.

« Il y avait une demande pour ce service, explique Daniel Coassin, conseiller municipal délégué à l'hygiène et à la propreté. Pour nous, c'est également une façon de lutter contre les décharges sauvages qui fleurissaient dans les bois des environs. »

Envoyés à Rochefort

Seulement voilà, la collecte des ordures ménagères est de la responsabilité de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (Cara) et cette dernière ne s'est pas privée de le rappeler à la Ville.

« Royan a pris cette initiative sans concertation avec la Cara, rappelle Martial de Villelume vice-président chargé de la gestion des déchets. Quand une commune fait ce choix, cela perturbe toute l'organisation.

De plus, l'évacuation doit être organisée en amont ce qui n'a pas été fait.»

La conséquence de ce différend est que les encombrants royannais

déchetteries de la Cara et doivent être évacués à... Rochefort sur une plateforme spécialisée dans le tout-venant. C'est une « situation transitoire », précise Daniel Coassin.

7 tonnes récoltées en six mois

Du provisoire qui ne va pas pouvoir durer longtemps car le ramassage des encombrants à Royan pèse de plus en plus lourd. 1,2 tonne en janvier, 2,46 tonnes en février et 3,36 tonnes en mars. La courbe ne cesse de grimper. Au total, ce sont plus de 7 tonnes qui ont été emmenées vers la plateforme rochefortaise Suez RV Sud-Ouest qui facture à la Ville 115 € par tonne.

« Royan a ouvert la boîte de Pandore, constate Martial de Villelume. Une brèche a été ouverte en substituant un apport volontaire par les particuliers en acte gratuit communal. » De son côté, Daniel Coassin en appelle à la responsabilité des habitants. « C'est un service pour les personnes isolées, il va de soi que les habitants ayant la possibilité d'aller à la déchetterie doivent le faire. »

Une solution à trouver

Les chiffres en constante évolution et la demande d'une deuxième collecte mensuelle peuvent semer le doute.

Si du côté de Royan, on estime que l'approche de la saison et les grands nettoyages de printemps peuvent expliquer ces chiffres, à la Cara, on pense que la commodité du service l'emportera sur l'esprit responsable.

À ce jour, une vingtaine d'éléments d'électroménager et des déchets ferreux sont stockés sur le site du service technique de Guinielle et sont en attente d'une solution. « Le principe de l'écotaxe veut que l'électroménager, les ordinateurs et les téléviseurs soient collectés par les commerçants qui vendent de nouveaux produits, rappelle Martial de Villelume. Vont-ils, eux aussi, s'engouffrer dans la facilité du ramassage gratuit ? »

La Cara a communiqué à la Ville une liste de prestataires spécialisés et financés par les taxes qu'ils perçoivent.

« Une solution d'évacuation doit être trouvée rapidement. » Sur ce point au moins, la Ville et la Cara sont d'accord. Les collectes d'encombrants ont lieu le troisième lundi de chaque mois. Pour en bénéficier, il faut appeler au plus tard, le deuxième lundi du mois en donnant ses coordonnées et la nature de l'encombrant. Un rendez-vous sera fixé avec le service technique. 05 46 39 56 71/ volumineux@mairie-royan.fr